



DOMUS-VI

TENTE D'ÉJECTER LA CNT ?

ÇA NE VA PAS MARCHER !

Les élections du Comité Social et Économique (CSE) sont une obligation légale. Elles auraient dû avoir lieu en mai 2022 dans la résidence De Vinci à Blagnac. Cela n'a pas été le cas et notre syndicat s'en est inquiété auprès de l'Inspection du Travail, qui a rappelé ses obligations à la direction.

La CNT était le **seul syndicat présent à la réunion de négociation du Protocole d'Accord Pré-électoral (PAP)** en vue de ces élections. Mais suite à un appel du responsable des Affaires Sociales du groupe DomusVi, il a été **interdit** à notre syndicat de **signer le protocole** et de présenter une liste de candidat.e.s aux élections.

C'est illégal ! La loi interdit aux employeurs de procéder de la sorte. Prévenue, l'Inspection du Travail a dû, à nouveau, intervenir auprès de la direction pour lui rappeler ses obligations. Qu'un syndicat s'implante à De Vinci et permette aux **salarié.e.s d'être plus forts et fortes et de défendre leurs intérêts** semble inquiéter fortement DomusVi. Mais c'est ce que notre syndicat va faire ! Le besoin d'un syndicalisme combatif est grand. C'est pourquoi la CNT présente une liste de candidat.e.s aux élections CSE.

Il est important de clarifier une chose. Le CSE n'a pas de pouvoir et ne permet pas d'améliorer les conditions de travail des salarié.es. En vendant

l'illusion que nous puissions être défendu.e.s par des représentants, le CSE a tendance, au contraire, à maintenir les travailleurs et travailleuses dans la passivité.

C'est quand tous et toutes les salarié.e.s sont solidaires, organisé.e.s et mobilisé.e.s qu'on peut remporter des victoires et se faire respecter. Le principal intérêt des élections CSE est de protéger l'implantation de sections syndicales. C'est pour cette raison que notre syndicat s'y présente. La section syndicale regroupe, quant à elle, l'ensemble des salarié.e.s syndiqué.e.s d'une même entreprise. C'est la section syndicale qui permet de nous mobiliser efficacement sur nos lieux de travail.

LA FORCE DES TRAVAILLEUR.EUSES : LE SYNDICAT.

Si tu en as assez de voir la direction se croire tout permis, si tu en as assez des bas salaires alors que les prix explosent, si tu en as assez des cadences infernales qui t'empêchent de faire un travail de qualité auprès des résident.e.s, si tu en as assez des conditions de travail insupportables et humiliantes, si tu en as assez de leur mépris et si tu veux participer à changer les choses, alors la solution est entre tes mains :

organise-toi avec tes collègues et rejoins le syndicat. **Plus nous serons nombreux et nombreuses, plus nous serons forts et fortes.**



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
SYNDICAT INDUSTRIES & SERVICES DE HAUTE-GARONNE

ACTION DIRECTE - ENTRAIDE - AUTOGESTION

Au Chat Noir
33, rue Antoine Puget
31 200 TOULOUSE

<https://cnt-f.org/cnt31>
07 81 10 63 66
cnt.31@cnt-f.org

Permanence syndicale
tous les mardis (19h-21 h)
3e samedi du mois (14h-18h)